



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 102375

Texte de la question

M. Michel Terrot appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la consultation de leurs comptes bancaires sur internet par des personnes malvoyantes. Cette consultation se fait à partir d'un clavier virtuel que ces personnes ne peuvent voir, il leur est donc impossible d'avoir accès à une telle consultation. Il lui demande quelles dispositions peuvent être prises pour améliorer cette situation difficile et permettre aux malvoyants de consulter leurs comptes bancaires sur internet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102375

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 2006, page 8721